

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 AVRIL 2018

Commune de VILLIERS LE MAHIEU

Yvelines

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le 10 Avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 6 avril 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Frédéric FARÉ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14, Présents : 11, Votants : 14.

Étaient présents : Frédéric FARÉ, Christian COLLEU, Patrice COUËDON, Patrick BOURDEAUX, Jean-François LEROY, Emmanuelle DUCRET, Odile BRAUD, André BRAUD, Adrien FARÉ, Robert RANA, Robert RIVOIRE

Absents excusés : Mme Susanna DEGAYE pouvoir à Mr COLLEU

Mr Patrick BOURDEAUX pouvoir à Mr RIVOIRE

Mr CRIBIER Jérôme pouvoir à Mme HAGNIER

COMPTE RENDU DE SEANCE

Secrétaire de séance : Mr André BRAUD

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 6 mars 2018 :

Approbation à l'unanimité.

2) Approbation du compte de gestion :

Après avoir pris connaissance du compte de gestion, le conseil municipal vote à l'unanimité le compte de gestion.

3) Vote du compte administratif :

Après avoir pris connaissance du compte administratif 2017, lequel peut se résumer ainsi :

Section Investissement		Section Fonctionnement	
Recettes	232 422,79 €	Recettes	679 628,08 €
Dépenses	534 544,75 €	Dépenses	597 144,42 €
Excédent reporté (D001)	186 102,26 €	Excédent reporté (R002)	329 047,50 €
Résultat	-116 019,70 €	Résultat	411 531,16 €

Afin de procéder au vote, Mr le Maire sort de la pièce.

Le conseil municipal, a voté à l'unanimité l'approbation du compte administratif de 2017

4) Affectation des résultats :

Monsieur COLLEU présente l'affectation des résultats 2017 :

- report des recettes d'investissement à l'article D001 pour un montant de 116 019,70 €,
- report des recettes de fonctionnement à l'article R002 pour un montant de 295 511,46 €.

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité.

5) Vote des taux des 3 taxes :

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les taux des taxes pour cette année de transition notamment en ce qui concerne la taxe d'habitation et sa compensation.

Les taux appliqués sont ceux de l'année dernière.

- Taxe d'habitation 6,46 %
- Taxe foncière (bâti) 9,55 %
- Taxe foncière (non bâti) 49,18 %

Après en avoir délibéré,

- Le conseil municipal fixe les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2018, selon le tableau ci-dessous, pour un produit fiscal attendu :

	Bases prévisionnelles	Taux	Produits attendus
Taxe d'habitation	1 436 000 €	6,46 %	92 766 €
Taxe foncière bâti	1 149 000 €	9,55 %	109 730 €
Taxe foncière non-bâti	25 600 €	49,18 %	12 590 €
TOTAL			215 086 €

6) Vote du budget 2018 :

Monsieur le Maire laisse la parole à Mr COLLEU.

Monsieur COLLEU fait le point par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement.

En section de fonctionnement :

- Recettes..... 858 000 €
- Dépenses.....858 000 €

En section d'investissement :

- Recettes.....705 620 €
- Dépenses.....705 620 €

Le conseil municipal, a voté à l'unanimité le budget primitif 2018.

7) Fonds de concours voie douce :

Monsieur le Maire souhaite réaliser des travaux d'aménagement de sécurité et d'accessibilité PMR au niveau du chemin rural n°06 de Villiers Le Mahieu à Thoiry, et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à Cœur d'Yvelines.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de demander un fonds de concours à Cœur d'Yvelines en vue de participer au financement des travaux d'aménagement de sécurité et d'accessibilité PMR au niveau du chemin rural n°06 de Villiers Le Mahieu à Thoiry à hauteur de 49 814,50 €,

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

8) Emplacement du terrain multisports :

Sandrine HAGNIER présente le projet du terrain multisports à deux endroits sur la commune, à savoir, sur le terrain de pétanque au centre du village ou sur le terrain qui se situe « route de Garancières » à côté de la station d'épuration à la sortie du village.

Monsieur le Maire, propose de passer au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de mettre le terrain multisports au centre du village sur une partie du terrain de pétanque sous condition qu'une vidéosurveillance soit mise en place.

Pour : 9

Contre : 1 (Mr COUËDON)

Abstention : 4 (Mr COLLEU, Mme DEGHAÏE, Mr RANA et Mr BOURDEAUX)

9) Règlement intérieur Périscolaire :

Monsieur le Maire explique que la commission enfance a apporté des modifications sur le règlement intérieur pour le périscolaire, et laisse la parole à Madame HAGNIER, Ajointe à l'enfance.

Madame HAGNIER, explique que la commission enfance a apporté des modifications sur le côté rédactionnel du règlement, supprimer la partie TAP et rajouter des éléments concernant les inscriptions.

Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, le nouveau règlement intérieur.

10) Autorisation pour Festival La Grange :

Monsieur le Maire explique que les organisateurs du festival l'ont sollicité afin d'organisateur le festival « LA GRANGE » sur Villiers Le Mahieu le 14 juillet 2018.

Ils proposent des animations familiales en journée et le soir des concerts aux styles musicaux différents.

Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le festival « LA GRANGE » d'occuper le domaine public le 14 juillet 2018.

Pour : 7

Abstention : 7 (Mme DUCRET, Mr RIVOIRE, Mr BOURDEAUX, Mr RANA, Mr LEROY, Mr COUËDON et Mr BRAUD)

Monsieur le Maire va demander aux organisateurs de venir présenter leur projet devant les membres du conseil municipal afin de donner des réponses aux interrogations du conseil.

11) Désignation des nouveaux membres Commissions et Syndicats :

Mr le Maire explique qu'il faut remplacer Frédéric FONTAINE suite sa démission.

Mr le Maire demande au conseil municipal, qui souhaite les intégrer ?

Le conseil municipal vote à l'unanimité les titulaires et suppléants suivants :

- **CNAS** : Jean François LEROY devient titulaire en remplacement de Frédéric FONTAINE.
- **SITERR** : Robert RIVOIRE devient titulaire (avec Frédéric FARE) en remplacement de Frédéric FONTAINE.
- **SIVU Barbacanne** : Robert RIVOIRE devient titulaire (avec Patrick BOURDEAUX) en remplacement de Frédéric FONTAINE.
- **SIVU EMIT** : Adrien FARE devient suppléant (avec Odile BRAUD) en remplacement de Frédéric FONTAINE.
- **Pouces d'Yvelines** : Robert RIVOIRE devient titulaire en remplacement de Frédéric FONTAINE.

12) Questions diverses :

- Robert RIVOIRE informe le conseil municipal que la société retenue pour l'impression du journal est CREATIS de Thoiry.

Il indique qu'il a contacté l'ensemble des associations et commissions pour préparer le journal.

Afin de boucler le prochain N° des chroniques Mahieutines, Robert RIVOIRE demande que les textes définitifs doivent lui parvenir pour le 14 mai au plus tard.

- Fuite importante à l'étang d'Heudelimay : Patrice COUËDON signale qu'il faut colmater un tuyau qui génère cette fuite.

- Présentation des recherches de Mr TROLLOPPE sur l'histoire de notre village devant les représentants du conseil municipal : date retenue jeudi 7 juin à 19h.

- Toiture d'un local de stockage à revoir : à traiter rapidement, en attendant le local a été vidé du contenu fragile. Patrice COUËDON signale un risque de présence d'amiante dans les éléments de couverture.

- Patrice COUËDON présente l'avancement des différents chantiers bâtiments :

Cf tableau présenté en séance des chantiers, 1 Terminés/ 2 Décidés à terminer/ 3 Envisagés et chiffrés/
4 Visés pour 2018/ 5 En vivier.

Décisions : Lancer de 2 à 4, Attente chiffrage désamiantage, Attente devis Micro crèche.

Séance levée à 23h15